

# AVIS SÉCURITÉ INCENDIE

Conformément aux dispositions des articles R.123-18 et 19, R.123-48 et 49 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'établissement ci-dessous répond aux caractéristiques suivantes :

ÉTABLISSEMENT : SALLE POLYVALENTE ACRAP .....

TYPES : L - X ..... CATÉGORIE : 4<sup>ème</sup> .....

EFFECTIF MAXIMUM ADMIS : 210 personnes (public et personnel) .....

VISITE PERIODIQUE DU : 27/04/2017 ..... AVIS FAVORABLE DE LA CSA du : 23/05/2017

DATE DE L'ARRÊTÉ DE FONCTIONNEMENT : 01 juin 2017 .....

Vu l'Autorité ayant délivré  
l'autorisation de fonctionner



Le Chef d'Établissement

  
ASSOCIATION CROIX ROUGE  
ANIMATION PROMOTION  
A.C.R.A.P.  
11, rue du Président Kennedy  
51100 REIMS - Tél./Fax 03 26 06 39 54  
Siret n° 322 000 0015 - APE n° 913 F